

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**29 MARS 1989**

- Présents** Dr. R. MOREELS, Dr. W. DEMEYER, Dr. J.M. KINDERMANS, Dr. J. PINEL, Dr. J. DE MILLIANO, DR. A. VERMASSEN, Melle B. VANDRIESSCHE.
- Excusés** Dr. C. BOURGEOIS, Dr. E. GOEMAERE, Melle M.C. FERIR.
- Invités** Dr. J.P. LUXEN, Dr. G. DALLEMAGNE, D. FELDHEIM, O. ORTSMAN, U. GHYSBRECHT, B. LOGIE.
- 

**1. Approbation du P.V. de la réunion du 13 février 89**

Page 1, point 1, §2 : Concernant la Direction :  
Il y a lieu de supprimer : ".....sera évalué chaque année ..."

Annexe, point 5 :  
Il y a lieu de lire : "... Confiance à l'exécutif pour moindre enjeu et simple information au CA ....".

**2. Conclusion de la réunion avec Helene Vanthournout**

Les Drs. Moreels, Luxen et Melle Vandriessche font part aux administrateurs des conclusions de leur entrevue avec Hélène Vanthournout. Actuellement en congé de maladie, Madame Vanthournout reprendra le travail dans le courant du mois d'avril, à raison d'un à deux jours par semaine. Son désir est toutefois de ne plus travailler au Service Communication.

Une copie de la lettre de démission de Madame Vanthournout est remise à chaque administrateur.

### **3. Consultance de Messieurs Ortsman et Ghysbrecht**

#### **A. Coût de la consultance**

Monsieur Ortsman expose aux administrateurs les raisons de l'augmentation du coût de la consultance, dûe essentiellement au nombre de personnes à rencontrer, plus important que prévu, et à l'implication de Monsieur Ghysbrecht dans l'analyse des résultats en vue de l'opération "miroir".

Les administrateurs sont conscients du fait que le rôle des consultants est effectivement plus important que prévu initialement.

#### **B. Calendrier des réunions**

##### **1. OPERATION MIROIR :**

Date : mardi 25 avril 1989

Horaire : toute la journée (démarrage à 10 h.00)

Lieu : nouvelle salle de cours

Présents : le Conseil d'Administration, le Directeur et les chefs de service ainsi que tous les membres de la structure.

##### **2. WEEK END "CAMPAGNE" :**

Date : mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 mai 1989

Démarrage le mercredi vers 18 h.

Lieu : à définir

Présents : le Conseil d'Administration, le Directeur, les Chefs de service, le Service Logistique, le Service Financier, ainsi que 2 ou 3 néerlandophones de terrain.

##### **3. Prévoir une soirée avec les coordinateurs de terrain.**

Le rapport de conclusion sera remis au C.A. et sera présenté à l'Assemblée Générale des cooptés, par les consultants si le C.A. le souhaite.

### **4. Week end préparatoire à l'Assemblée Générale**

Samedi 22 et dimanche 23 avril (jusqu'à 12 h).

Analyse du bilan 88 et des perspectives 89. Le document préparatoire sera envoyé aux administrateurs aux environs du 15/4.

### **5. Composition du futur Conseil d'Administration**

Désir d'adjoindre au C.A. quelques personnes compétentes en certains domaines (public relations, gestion-administration, finances, ...), extérieures à MSF, qui seraient des points de référence à la politique suivie par l'exécutif.

Afin de rendre cette décision concrète, il est demandé aux administrateurs de présenter pour le 15 avril prochain la liste des personnes qu'ils suggèreraient à cet effet et qui pourraient rapidement être cooptées.

D'autre part, et suivant un désir exprimé à la dernière Assemblée Générale, les administrateurs marquent leur accord pour qu'un appel soit lancé dès à présent aux candidats pour le futur Conseil d'Administration. Une lettre sera donc envoyée dès à présent à tous les cooptés. La présentation des candidats sera adressée à chaque membre MSF en même temps que le document préparatoire à l'Assemblée Générale.

**6. Roumanie (Dr. G. Dallemagne)**

Voir document.

Après l'exposé des conclusions, les administrateurs décident :

1. de continuer durant les prochains mois une action clandestine, via les universités et la diapora roumaine; d'évaluer avec le Docteur Pop les conséquences d'un éventuel coup de force;
2. dans le même temps, de distribuer confidentiellement un rapport sur les constatations observées par MSF dans le domaine sanitaire et médical;
3. de mener l'action en Roumanie à un niveau européen.

Concernant le parrainage éventuel par MSF de villages roumains, les administrateurs se déclarent plus favorables à l'adoption d'hôpitaux.

**7. Soudan (Dr. R. Moreels)**

Le Dr. Moreels s'est rendu à Khartoum pour assister au meeting organisé par les Nations Unies, en présence des différentes ONG opérant au Soudan ainsi que de représentants du Gouvernement soudanais.

Voir compte rendu du briefing du lundi 20 mars 89.

Les problèmes actuels rencontrés au Soudan pourraient faire l'objet d'une soirée préparatoire à l'AG : "Comment gérer un projet de développement dans un pays en proie à une guerre civile ?".

**8. Statut du personnel MSF dans les projets belges**

Ce personnel est actuellement sous statut indépendant et payé sur notes d'honoraires.

Leur demande est de pouvoir accéder au statut de salarié MSF.

Après discussion, les administrateurs décident d'accorder le statut de salarié, avec durée limitée à un an et renouvelable une fois, à toute personne travaillant à temps plein dans un tel projet, les personnes travaillant à mi-temps ou tiers-temps conservant le statut d'indépendant.

## 9. Logistique

Voir document.

Les deux questions importantes abordées dans le document sont présentées par le Docteur Luxen :

### 1. Contrôle de MSF sur la satellisation de la logistique :

Société coopérative à 3 :

- a) 3 MSF (son président, son vice-président et son trésorier)
- b) éventuellement l'autre vice-président de MSF (ou autre personne)
- c) éventuellement le secrétaire de MSF (ou autre personne).

Ces 5 personnes forment l'Assemblée Générale. Les parts sont respectivement pour b) et c) de 1 part chacun, le coopérateur MSF détenant le reste des parts.

Le Conseil d'Administration de la Coopérative est élu par l'AG et comporte trois personnes issues de MSF : le Directeur, le Président et le responsable logistique opérationnel. Ce C.A. donne pouvoir à l'exécutif (un directeur).

Conclusion : le contrôle et le pouvoir de MSF se situent donc à deux niveaux : A.G. et C.A.

### 2. Coût de l'opération pour MSF :

Investissement de départ, tout en sachant que MSF va bénéficier d'une diminution de ses frais administratifs, donc d'une croissance sans surcharge; que les bénéfices de la coopérative seront ristournés entièrement à MSF (aucun gain pour la coopérative); que le service qui sera offert plus tard à d'autres organisations produira des bénéfices qui reviendront à MSF.

La discussion entre les administrateurs porte sur les problèmes financiers (salaires, éventualité de trou financier, de manque de liquidités, de faillite, ...) et les problèmes d'éthique (position morale de MSF face au développement d'une société compétitive sur le plan commercial).

En conclusion, les administrateurs demandent que soit rédigé un document complet et chiffré, reprenant en détail les avantages et inconvénients ainsi que les critères d'évaluation de la coopérative logistique.

Les administrateurs votent à l'unanimité pour la création de la Coopérative Logistique.

## **10. Politique d'achat de bureaux MSF**

Compte tenu du besoin pour le siège de pouvoir disposer d'outils rentables d'une part, et d'autre part du fait que le loyer des bureaux est élevé par rapport aux investissements fournis, la décision d'acheter un bâtiment pouvant abriter les bureaux de Bruxelles devient urgente.

La question posée par le Dr. Luxen aux administrateurs est la suivante :  
MSF est-il prêt à accepter le principe de devenir propriétaire d'un bien immobilier ?

Les administrateurs acceptent le principe à l'unanimité.

Fait à Bruxelles, le 31 mars 1989.

Le Secrétaire,  
Dr. Claire BOURGEOIS

Le Président,  
Dr. Réginald MOREELS